

L'écho de la Semène

N° 4 décembre 2021

Comme convenu voilà le numéro 4 de notre petit canard réservé aux adhérents de l'AAPPMA de St Didier et sa région. Ce support sans ambition est adressé deux fois par an et par mail aux adhérents disposant de ce moyen de communication, il est aussi accessible sur notre site Internet.

Ce quatrième numéro sera adressé aux adhérents 2021 (titulaires d'une carte de pêche 2020 de l'AAPPMA de St Didier), soit par mail soit par courrier.

Le N°3 se terminait sur les activités prévues au deuxième semestre de cette année, ce N° retracera les principaux événements qui se sont déroulés depuis.

Le plan d'eau de St Didier,

Le troisième confinement intervenu le 3 avril nous a amené à suspendre les lâchers de truites au plan d'eau. Nous avons informé fin mars par mail les adhérents disposant d'une adresse mail et par la presse.

A la demande de la Fédération nationale de la pêche en France, relayée par notre Fédération départementale, un assouplissement des conditions de la pêche a été obtenu.

Comme prévu nous avons procédé à deux lâchers les 14 juillet et 15 août, de nombreux pêcheurs sont venus capturer leurs trois truites quotidiennes.

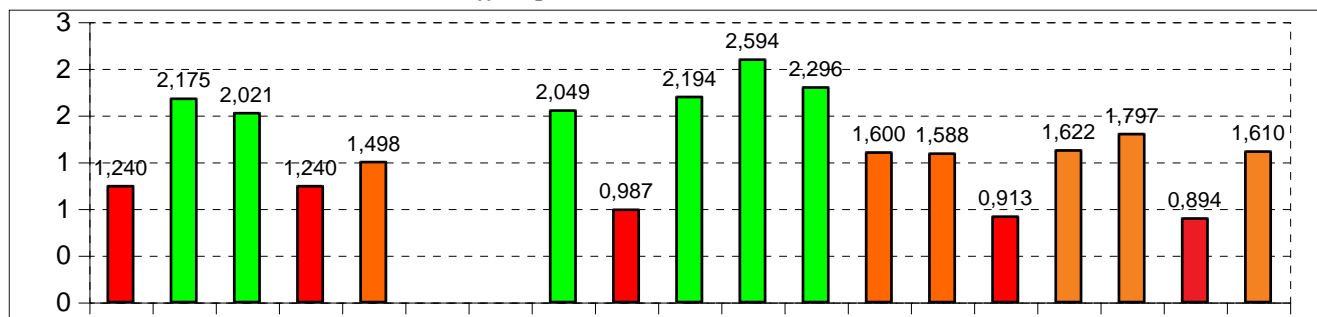


La Fête de la pêche pour les enfants le 11 septembre,

Organisée pour la première fois en septembre, pour des raisons de Covid, cette manifestation a permis à 25 enfants de découvrir la pêche au plan d'eau. A noter la participation de l'APN (école de pêche) des gorges de la Loire avec son animateur Sylvain Béal et de ses « grands élèves » qui ont encadrés les jeunes participants.

Il a fait beau, les truites n'étaient pas mordeuses mais le « 4 heures » a été apprécié. Nous en tirons un bilan positif. Il fallait le faire et à l'année prochaine.

Les débits de la Semène en 2021 (chiffres provisoires)



L'année 2021 est encore déficitaire, le débit annuel moyen sera d'environ 1,6 m³ par seconde, soit 87 % de la moyenne annuelle depuis 1963. Cela fait donc 7 années consécutives de déficit hydrique sur le bassin versant de la Semène.

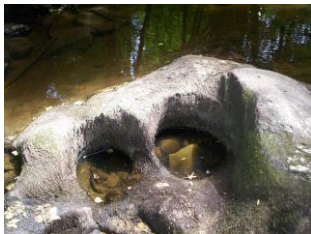
Toutefois le débit 2021 est presque le double que celui de 2020 (record du plus faible débit annuel).

Le 11 mai à 3 heures, il a été mesuré 40,3 m³ par second au Crouzet, nous n'avions pas connu une crue de cette importance depuis 2016.

L'étiage le plus sévère était de 144 litres/seconde le 8 septembre a comparé avec les 74 l/s du 18 septembre 2020. Oui la Semène a disposée de plus d'eau qu'en 2020 et plus fraîche, c'est bon pour les truites de notre rivière favorite.

Les opérations de nettoyage de notre Semène,

Le samedi 9 octobre, 11 bénévoles ont débroussaillé la berge droite de la Semène de la levée de Bonche jusqu'à Champigny, car les ronces et buissons empêchaient le passage. Ce tronçon connu pour son site « le bol du géant » constitue un parcours sauvage et très intéressant pour toutes les techniques de pêche.



Le bol du géant



Le saut des billes

Le samedi 23 octobre, cette fois 7 bénévoles de l'AAPPMA de St Didier aidés de 5 membres de la section monistrolienne du CPSFV se sont attaqués aux ronces, fougères, genêts (les chalayes et les balayes en patois) de la micro centrale des Mazeaux à la levée soit sur environ 700 mètres en passant par le saut des billes.

L'AAPPMA de Saint Didier au salon de la mouche artificielle à Saint-Etienne,

La 22ème édition du SA.NA.M.A. s'est tenue les 13 et 14 novembre 2021. Nous avons répondu à l'invitation du CPSFV (Club de Pêche Sportive Forez-Velay) en tenant un stand accès sur la gestion de notre rivière Semène, des études que nous réalisons et de nos interventions sur les milieux. Nous avons rencontré de nombreux pêcheurs mais aussi de nombreux intervenants du monde de la pêche et de la protection des milieux aquatiques.

La fraie sur la Semène à l'automne 2021

La faiblesse des débits de novembre et sans doute la température de l'eau trop élevée ont modifié le calendrier habituel. Les truites ont commencé à se regrouper bien plus tardivement que les années précédentes. Début novembre aucune activité, début des rassemblements et premières grattées vers le 15 novembre et le 24 novembre des poissons étaient encore en train de creuser leurs nids.

Ce retard ne préjuge en rien de la qualité de la reproduction de l'hiver 2021-2022, nous verrons lors de la pêche d'inventaire de juillet 2022 à Vial.

Compte-rendu de l'Assemblée générale du 19 décembre 2021.

30 adhérents ont participé à cette AG enfin en présentiel, la dernière s'était tenue le 20 janvier 2020.

Le bilan financier, le rapport des vérificateurs aux comptes et le rapport d'activités 2021 ont été adoptés par les membres présents.

Une nouvelle équipe de 15 membres a été élue avec quatre nouveaux membres Jean-Pierre BERTRAND, Julien PADET, Pascal PARADIS et Antoine POILEUX, le mandant court de janvier 2022 à décembre 2026.

Le bureau a été constitué Laurent BREUIL président, Guillaume SAJOURS vice-président, Gérard LAVAL trésorier et Antoine LARDON secrétaire.

L'assemblée générale a approuvé la candidature d'Antoine LARDON au conseil d'administration de Fédération de pêche de Haute-Loire.

Les élus des communes de St Didier, La Séauve et St Victor, des représentants des AAPPMA de Monistrol et de Pont-Salomon et du CPSFV ont assisté et participé aux échanges.

Espérons que la prochaine Assemblée générale se terminera par le pot de l'amitié, cela voudra dire que le Covid est derrière nous.



Le conseil de l'Echo de la Semène.

Les fils de pêche sont de plus en plus résistants pour maîtriser un poisson ou pour se décrocher d'un arbre ! Mais ils ont aussi une plus grande durée de vie, il faut très longtemps pour qu'ils disparaissent si ils sont abandonnés dans l'herbe ou dans l'eau. Quand je refais mon bas de ligne, j'entoure l'ancien sur ma main puis je le glisse dans ma poche ou encore mieux je l'enroule sur un « vieux bigoudi » et une fois à la maison je retire le fil et le jette à la poubelle.

Retrouvez-nous sur le site de l'AAPPMA : <http://aappma-de-saint-didier-en-velay.e-monsite.com/>

L'organisation du plan d'eau de St Didier pour l'année 2022.

Voici l'organisation prévue :

- La pêche sera ouverte les dimanches matin du 6 février au 6 mars. Les truites seront payées 2,5 euros.
- La pêche sera ouverte les samedis et dimanches du 12 mars jusqu'au 17 avril avec un quota de 3 truites **par jour et par pêcheur**.
- La pêche sera ouverte tous les jours du 18 avril au 27 novembre, avec le quota ci-dessus. Cela dans le but de prolonger la saison pour les amateurs de pêche au coup, importants également aux yeux du bureau de votre AAPPMA.

Il y aura plusieurs lâchers de truites au plan d'eau.

Le dimanche matin, c'est le moment de la convivialité, mais aussi celui des échanges sur la pêche, les poissons, les différentes techniques et la protection des milieux. Venez dans votre chalet pour y rencontrer les bénévoles. Les truites lâchées au plan d'eau sont plus mordeuses que les sauvages, elles permettent aussi à des pêcheurs prisant moins d'arpenter les ruisseaux et rivières de s'adonner à ce passe-temps favori ou à de jeunes enfants de débiter en capturant quelques truites. Il n'y a plus de lâchers dans la Semène, nous compensons par des lâchers dans le plan d'eau. Faites en sorte que le maximum de pêcheurs puisse en profiter.

Où trouver la carte de pêche 2022 et à quel prix ?

Les cartes de pêche 2022 restent au même prix, l'opération parrainage de 2021 n'existe plus.

Types et tarifs des cartes de pêche pour 2021 en Haute-Loire

- Carte annuelle interfédérale à tarif unique permettant de pêcher dans 91 départements	100 euros
- Carte annuelle adulte départementale (1 ^{ère} et 2 ^{ème} cat, tous modes de pêche)	77 euros
- Carte annuelle mineur (moins de 18 ans, 1 ^{ère} et 2 ^{ème} cat, tous modes de pêche)	21 euros
- Carte découverte femme (1 ^{ère} et 2 ^{ème} cat, tous modes de pêche à 1 seule canne)	35 euros
- Carte annuelle découverte (moins de 12 ans, 1 ^{ère} et 2 ^{ème} cat, tous modes de pêche à 1 seule canne)	6 euros
- Carte hebdomadaire (1 ^{ère} et 2 ^{ème} cat, tous modes de pêche)	33 euros
- Carte journalière (1 ^{ère} et 2 ^{ème} cat, tous modes de pêche)	12 euros

Vous trouverez les cartes de pêche de votre AAPPMA chez nos dépositaires :

Saint-Just-Malmont au resto bar PMU "Le Grand Galop"	04 77 35 67 50
Saint-Victor-Malescours au bar tabac "M&M'S"	04 71 61 02 48
Saint Didier-en-Velay au bar de "La Toune"	04 71 61 02 43
Mme Annie Lardon, La Gare Saint Didier-en-Velay	04 71 66 29 23

Attention en fonction des mesures sanitaires certains de nos dépôts peuvent être fermés, téléphonez avant de vous déplacer. Vous pouvez aussi appeler le 06 07 16 42 79, une solution sera trouvée pour acquérir le précieux sésame.

Vous pouvez aussi prendre votre carte sur votre ordinateur personnel en vous connectant sur www.cartedepeche.fr puis en l'imprimant après paiement sécurisé par carte bancaire.

Contact du président de l'AAPPMA de Saint Didier :

04 77 35 74 14 ou au 06 09 02 35 16

laurent-breuil@outlook.fr

Prenez soin de vous !
Nous vous donnons rendez-vous en 2022

Joyeux Noël et
Bonne Année

AAPPMA
LA SEMÈNE
Truites sauvages
Réciprocité totale